Bourse de soutien à la révision et la traduction d’articles en préparation

L’équipe de recherche de l’Observatoire interdisciplinaire, interuniversitaire et intersectorielle en justice et santé mentale est un regroupement de chercheur•euse•s , collaborat•eur•trice•s et partenaires de différents milieux œuvrant à l’interface entre les systèmes de la santé mentale, de la justice, de la sécurité publique et des milieux communautaires. L’Observatoire vise à faciliter la production et la diffusion des connaissances issues de la recherche sur les populations ayant des troubles mentaux et étant en contact avec le système de justice civile et pénale.

Suivant son engagement, l’Observatoire a mis sur pied un programme de soutien financier pour la révision et la traduction d’articles en préparation. Ce programme vise à stimuler les productions d’articles par les chercheur•e•s et les étudiant•e•s et faciliter leur dissémination.

Le programme de soutien financier est destiné aux chercheur•euse•s affilié•e•s à l’Observatoire et aux étudiant•e•s supervisé•e•s par ces chercheur•euse•s qui sont inscrits à temps plein aux études supérieures et dont le projet de recherche touche aux personnes ayant des troubles mentaux et judiciarisés ou à risque de le devenir. **Il est nécessaire que l'article ait été accepté pour fin de publication dans une revue scientifique ou professionnelle pour soumettre sa candidature.**

**MONTANTS DISPONIBLES**

Une bourse d’un montant de 1000$ est proposée. Le ou la récipiendaire sera désigné•e après examen des candidatures au terme du concours.

**DATE LIMITE DU CONCOURS**

Les candidat•e•s ont jusqu’au **31 décembre 2025** pour compléter et transmettre leur demande de soutien financier. Un comité d’évaluation formé de membres permanents de l’Observatoire procédera ensuite à l’examen des demandes.

**CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ**

Le concours s’adresse aux chercheur•euse•s affilié•e•s à l’Observatoire et aux étudiant•e•s inscrit•e•s à temps plein pour les sessions d’automne 2025 et à la session d’hiver 2026 à un programme d’études supérieures, dont les travaux de recherche sont effectués sous la supervision (en direction ou codirection) d’un membre permanent de l’Observatoire.

Pour que sa candidature soit retenue, l’appliquant•e doit avoir rédigé un article dont le thème porte sur sur les populations ayant des troubles mentaux et étant en contact avec le système de justice civile et pénale, et correspond à un ou plusieurs des axes de recherche de l’Observatoire:

1. **Prévention et intervention dans la collectivité :** Trajectoire de prise en charge judiciaire, réponse des services sociaux, policiers et de santé aux personnes qui présentent des problèmes de santé mentale. Accompagnement et suivi communautaire de ces personnes pour favoriser le rétablissement.
2. **Dispositifs de prise en charge institutionnelle :** Réponse des institutions de prise en charge sociosanitaire aux comportements perturbateurs, tels qu’en milieu hospitalier, psychiatrique ou de psychiatrie légale.
3. **Mobilisation et transfert des connaissances :** Activités de formation, de dissémination intégrée et de transfert des connaissances arrimant les connaissances issues de la recherche à la pratique clinique, à la gestion des cas et à l’intervention adaptée.

|  |
| --- |
| \* *Conformément aux exigences du Fonds de recherche du Québec, le ou la candidat•e doit, au moment du dépôt de sa demande, être considéré citoyen canadien ou résident permanent au sens de la* Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés *de 2001, ch. 27, et domicilié au Québec depuis au moins six mois. Il doit démontrer qu’il est résident au Québec au sens de la* Loi sur l’assurance maladie *(RLRQ, c. A-29) et du* Règlement sur l’admissibilité et l’inscription des personnes auprès *de la Régie de l’assurance maladie du Québec.* |

**OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

Le ou la récipiendaire du soutien financier devra s’engager à :

1. Contribuer aux activités de transfert des connaissances de l’Observatoire pertinentes à son projet de recherche pour fins d’intégration à la pratique ;
2. Prendre toutes les dispositions nécessaires afin d’assurer la publication du projet ;
3. Présenter les résultats de ses travaux aux membres de l’Observatoire et contribuer à la diffusion et la promotion des résultats de ses travaux de recherche ;
4. Mentionner le soutien de l’Observatoire dans ses travaux;

**CRITÈRES D’ÉVALUATION DE LA DEMANDE**

1. Qualité du projet.
	1. Correspondance avec les axes de recherche de l’Observatoire
	2. Originalité, clarté et pertinence de la problématique
	3. Pertinence de l’approche théorique et de la méthodologie envisagée
2. Retombées potentielles et estimées sur les milieux de la recherche et de la pratique.

**LISTE DES PIÈCES REQUISES**

Chercheur•euse•s :

1. Le « formulaire de candidature » de l’Observatoire;
2. Le *curriculum vitae*, en incluant une liste des publications pertinentes, des institutions et programmes universitaires fréquentés et des bourses et prix obtenus (sur une feuille à part si nécessaire);
3. Un résumé du projet de recherche et l’état de sa progression (**1 page**);
4. Une lettre de motivation précisant le lien entre le projet de recherche et la programmation de l’Observatoire (**1 page**).

Étudiant•e•s:

1. Le « formulaire de candidature » de l’Observatoire avec la signature du ou de la direct•eur•rice de recherche;
2. Les relevés de notes cumulatifs de la maîtrise et du doctorat. Les relevés de notes cumulatifs au baccalauréat seront exigibles pour les étudiant•e•s à la maîtrise;
3. Le *curriculum vitae*, en incluant une liste des publications pertinentes, des institutions et programmes universitaires fréquentés et des bourses et prix obtenus (sur une feuille à part si nécessaire);
4. Un résumé du projet de recherche et l’état de sa progression (**1 page**);
5. Une lettre de motivation précisant le lien entre le projet de recherche et la programmation de l’Observatoire (**1 page**);
6. Pourraient être exigibles : une copie des documents attestant de la conformité du candidat•e
	1. au statut d’étudiant•e inscrit•e à un programme d’enseignement à temps plein dans un établissement universitaire québécois
	2. aux normes de citoyenneté et/ou de résidence au sens de la *Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés* (passeport, certificat de naissance, p. ex.)
	3. au statut de personne domiciliée au Québec depuis aux moins six mois, au sens de la *Loi sur l’Assurance maladie* et du *Règlement sur l’admissibilité et l’inscription des personnes auprès de la Régie de l’assurance maladie du Québec* (carte d’assurance maladie)

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, OU POUR FAIRE PARVENIR VOTRE DOSSIER**

Daniela Perrottet, coordonnatrice

Observatoire en justice et santé mentale

Direction de la recherche et de l’enseignement universitaire

Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

observatoire@santementalejustice.ca